

“JE SUIS INDÉPENDANT.E”

VOS SOLUTIONS DE FINANCEMENT

MOBILISER SON CPF

En tant qu'indépendant, vous cumulez des droits CPF que vous pouvez utiliser pour financer certaines formations.

- Connectez-vous à votre espace Mon Compte Formation
- Consultez votre budget disponible
- Choisissez votre formation et validez votre inscription en ligne



Lors de la validation de votre dossier, un reste à charge peut s'appliquer, conformément à la réglementation en vigueur et à régler directement en ligne sur votre espace sécurisé :

Participation obligatoire de 150 €

- Mise en place par le décret n°2024-394 du 29 avril 2024
- Applicable depuis le 1er avril 2026 (sauf cas d'exonération)

Plafond de 1 500 € mobilisables via le CPF

- Introduit par la loi du 21 décembre 2022 et précisé par les textes en vigueur en 2026

FINANCEMENT VIA VOTRE FONDS DE FORMATION (FAF)

En fonction de votre activité, vous dépendez d'un fonds de formation (AGEFICE, FIFPL...).

- Identifiez votre organisme de rattachement
- Faites une demande de prise en charge avant le début de la formation
- Transmettez les documents nécessaires



L'IFPNL vous accompagne en vous fournissant :

- Le programme détaillé de la formation
- Le devis pour constituer votre dossier

Une fois votre demande acceptée :

- Vous réglez la formation en amont
- Vous êtes ensuite remboursé (sur le montant HT) par votre organisme, sur présentation des justificatifs

FINANCEMENT PERSONNEL

Vous pouvez choisir de financer votre formation directement, en toute simplicité.

- Aucune démarche administrative complexe
- Inscription rapide, sans passer par un organisme tiers
- Accès immédiat à la formation choisie

Pour vous accompagner :

- Nous vous fournissons un devis clair et détaillé
- Des facilités de paiement peuvent être mises en place

Vous restez libre de votre calendrier et de votre organisation.

À SAVOIR !



La plateforme CPF a ses propres conditions d'utilisation. Il est important d'en tenir compte avant d'envisager toute inscription, report ou annulation.

Pour connaître vos droits avant une inscription via le CPF, merci de bien vouloir prendre le temps de lire [cette vidéo](#).